

Le sens de  
l'action,  
l'esprit des  
réformes

# GEND ARMERIE



*« La brigade territoriale  
est la brique de base  
de la maison gendarmerie. »*

**NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ**



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
GENDARMERIE  
NATIONALE 2009 - 2019

# #1

## « PLACER LA BRIGADE TERRITORIALE AU CENTRE DE NOTRE ORGANISATION, CONDITION D'UN CONTACT EFFICACE ET PERMANENT AVEC LA POPULATION »

### **POURQUOI CET OBJECTIF, POURQUOI CE CHOIX**



« La gendarmerie n'existe pas pour elle-même, mais pour les citoyens qu'elle est chargée de protéger. »

*La brigade est l'unité de base de toute notre organisation. Elle est à la fois la porte d'entrée, la vitrine et le cœur de tout le travail de la maison. Parce qu'elle est le premier échelon de proximité et parce qu'elle est l'échelon d'accueil du public, tout part de la brigade. De fait, la brigade donne le rythme, le tempo, à toutes les autres unités. Elle est le métronome du travail de la gendarmerie.*

*Ce modèle de la brigade territoriale doit être conforté, car il est, avec le logement en caserne, le principal pilier de notre proximité et de notre réactivité pour servir la population.*

*Paradoxalement, les brigades territoriales ont connu certaines difficultés. Alors que la multiplication des missions a complexifié leur tâche, les brigades ont été confrontées à un affaiblissement de leurs moyens,*

*avec pour conséquence une baisse de la présence effective des militaires de la gendarmerie sur le terrain. De la même façon, dans les esprits, la brigade territoriale, pourtant fondamentale pour l'action collective, a été injustement dévalorisée au regard des métiers spécialisés.*

*Les mesures engagées, ici regroupées, ont toutes vocation à remédier à cette situation, afin de redonner tout son rôle, toute sa place, à la brigade. Au plus proche et en contact permanent avec la population, la brigade territoriale doit être au centre de notre organisation. Il ne s'agit aucunement de dévaloriser les autres unités, les autres métiers, qui ont tous une importance majeure dans notre système intégré. Il s'agit de tirer vers le haut l'ensemble du biotope gendarmerie, pour mieux accomplir tous ensemble, avec le même objectif, notre mission.*

#1 « Placer la brigade territoriale au centre de notre organisation, condition d'un contact efficace et permanent avec la population »



# LA STRATÉGIE MISE EN ŒUVRE

**LE FIL ROUGE :  
REDONNER  
TOUT SON  
PRESTIGE À  
LA BRIGADE,  
TOUT SON  
PRESTIGE AU  
« BRIGADIER ».**

L'esprit des réformes engagées est de **redonner à la brigade le nouveau souffle dont elle a besoin**. Nous ambitionnons de redonner toute sa gloire, tout son prestige, au métier de « brigadier ». Servir en brigade doit redevenir une fierté, liée à la conviction profonde – et avérée – d'être au centre du système. Le « tout sauf la brigade » doit redevenir une histoire ancienne. La brigade doit pour cela être pleinement attractive. Une **révolution**

RH est impulsée de ce point de vue par la direction générale, **visant une revalorisation légitime des carrières et une amélioration non moins légitime de la considération apportée par la hiérarchie pour ce travail** (il faut notamment récompenser équitablement les brigadiers territoriaux et les gendarmes des unités spécialisées). **Au-delà, ce sont les missions elles-mêmes de la brigade qui doivent être revalorisées**, grâce à la déclinaison de trois principes.

## 3 PRINCIPES

### 1 Redonner l'initiative et la liberté de manœuvre aux brigades (liberté d'action)

Nous devons donner plus de place à l'**intelligence locale** en matière de sécurité des territoires car elle apporte cette proximité et cette connaissance du terrain seules à même de fournir une réponse au plus près du besoin. Aucune stratégie pertinente ne se résume donc à l'application des circulaires.

Par conséquent, la règle, aujourd'hui, est la liberté de conception de manœuvre des unités de terrain. Chaque brigade peut ainsi **construire un dispositif de sécurité sur-mesure pour son territoire**, sous le pilotage de sa compagnie.

Par extension, **les expérimentations menées localement n'ont pas à être validées par la direction générale**. La validation se fait désormais uniquement à l'échelon n+1 du niveau concerné. C'est la garantie d'une action plus rapide et

plus efficace sur chaque territoire et, ce faisant, davantage de responsabilités de conception confiées à chaque gendarme de terrain, qui n'en donnera que plus de sens à son engagement. **Chaque brigade, chaque gendarme, a sa plus-value à apporter.**

Enfin, les gendarmes sont faits pour aller sur le terrain, pas pour être prisonniers de paperasseries sans fin les enfermant dans leur bureau. De ce point de vue aussi, c'est le rôle de la hiérarchie de leur rendre leur liberté d'action.

### 2 Concentrer les efforts pour soulager les brigades d'un travail non prioritaire écrasant

En cohérence avec la priorité numéro un qu'est le contact avec la population, **la mission de la hiérarchie, jusqu'à la DGGN, est de donner les outils aux brigades pour organiser prioritairement leur service autour de cette fonction contact**. Le déploiement des téléphones et tablettes « **Neogend** » permet aux gendarmes d'effectuer directement, lors de leurs patrouilles, par des canaux rapides, simples,

modernes et intuitifs, les actes nécessaires à leur travail de proximité et d'enquête (consultations de fichiers, rédactions d'actes, envois de photos pour les constatations, etc.). C'est un travail accompli désormais sans délai et sur place, sans avoir à l'effectuer lors du retour à l'unité. Pour aller plus loin, des « **bureaux d'ordres** » sont désormais établis dans les compagnies pour trier ce qui relève de la mission du gendarme et ce qui n'en relève pas. De plus, **l'affectation de personnels CSTAG dans des brigades sera expérimentée en 2019 pour prendre à leur charge les tâches administratives de l'unité,**

permettant à leurs camarades d'être davantage sur le terrain.

Enfin, les modalités d'organisation des astreintes doivent être revues. **Une astreinte doit reposer sur un besoin précis** et non plus sur une répartition mathématique dénuée de fondement opérationnel véritable. Il s'agit à la fois d'être utile et, pour les militaires, de « tenir ».

Liberté d'action, concentration des efforts, économie des moyens, ce sont les trois principes de la stratégie militaire. Cibler le travail prioritaire est la condition pour assurer correctement, sur le terrain, les missions fondamentales attendues par l'État, la population et ses représentants.

#1 « Placer la brigade territoriale au centre de notre organisation, condition d'un contact efficace et permanent avec la population »



### 3 Redonner aux brigades non attractives les moyens humains nécessaires à leur bon fonctionnement

Donner à toutes les brigades, même les plus isolées, les moyens de fonctionner, est non seulement une exigence de respect vis-à-vis de l'engagement des personnels de l'institution qui y servent, mais c'est aussi et surtout la condition du principe républicain d'égalité des territoires et des citoyens devant le service public de sécurité. C'est

la raison pour laquelle **un plan de rattrapage des moyens**, pour les unités géographiquement défavorisées ou délaissées, ainsi que pour les unités exposées sur des zones périurbaines sensibles, a été décidé.

Ce plan prévoit notamment la possibilité d'une contractualisation écrite, instaurant, à l'attention des militaires volontaires pour rejoindre ces brigades plusieurs années durant, des **contreparties incitatives en termes d'accès prioritaire aux stages, aux formations continues ou à l'affectation suivante**. Le plan prévoit

aussi que ces unités disposent du nombre de gradés nécessaire. C'est le sens de l'« école des gradés », destinée à former des militaires déjà sous-officiers et à les placer, dans ces brigades, en responsabilité.

La gendarmerie est une force de sécurité ancrée dans la profondeur des territoires de la République. Cette présence effective en milieu rural et l'importance de son dispositif en zone périurbaine sont sa force, son engagement, vis-à-vis de l'État comme de nos concitoyens. Il faut, partout, s'en donner les moyens.





## ET DEMAIN, QUEL RÔLE POUR LA BRIGADE ?

Une expérimentation va être lancée en région de gendarmerie Bretagne ainsi que dans les groupements de la Somme et de la Vienne pour tester l'idée des **brigades « multirôles »**.

Le but est de trouver une réponse au constat actuel d'un travail encore trop « en silo » des unités de gendarmerie départementale (brigade territoriale, peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie, brigade de recherche, brigade motorisée), pourtant co-localisées sur un même territoire.

L'expérimentation consistera à regarder si l'insertion de toutes ces unités **au sein d'une même unité, réunies sous un même commandement**, tout en utilisant chacun selon sa technicité propre, permet d'y remédier.

Ce n'est pas une idée neuve : les PSIG, les BR, les BMO ont été créées initialement pour appuyer l'action des brigades. C'est cette philosophie que l'expérimentation des brigades multirôles vient relancer. Par ailleurs, cette idée pourrait n'en conforter que davantage le système intégré militaire de la gendarmerie, celui-ci reposant sur l'imbrication du travail des unités de manœuvre, des appuis

spécialisés et des moyens de soutien.

L'expérimentation fera l'objet d'un RETEX détaillé, mais **la vocation demain de chaque brigade est connue : elle doit être en capacité de mieux mobiliser l'ensemble des moyens que la gendarmerie met à sa disposition sur sa circonscription**. Cela, non pas seulement pour réprimer après qu'un fait a été commis, mais surtout pour **anticiper les menaces susceptibles d'atteindre la population**, afin que celles-ci ne se concrétisent pas. La sécurité est notre engagement et, pour tenir cet engagement, **la brigade territoriale est en première ligne. Elle mérite d'être soutenue.**

# Le sens de l'action, l'esprit des réformes

## #1

« Placer la brigade territoriale au centre de notre organisation, condition d'un contact efficace et permanent avec la population »

À paraître :

## #2

« De nombreuses technicités mais une seule et même mission au service de la population : mobiliser l'ensemble des unités de gendarmerie dans la même direction »

## #3

« Du gendarme à l'officier général, préparer notre corps social aux enjeux d'avenir »

## #4

« La stratégie d'innovation de la gendarmerie : garantir que nous disposerons demain des moyens pour remplir notre mission »

## #5

« À l'ère des crises, être en capacité d'assurer un basculement permanent entre sécurité du quotidien et gestion de crise »



NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



ET TOUS LES JOURS SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR :



GENDinfo.fr